

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
29 octobre 2001  
Français  
Original: arabe

---

**Lettre datée du 26 octobre 2001, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Jamahiriya arabe libyenne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ma qualité de Président du Groupe arabe pour le mois d'octobre 2001 et au nom des États membres de la Ligue des États arabes, j'ai l'honneur de vous informer que le Groupe arabe appelle l'attention du Conseil de sécurité sur la continuation de la grave détérioration de la situation dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la poursuite de la campagne militaire sanglante menée par les forces d'occupation israéliennes contre le peuple palestinien, qui a fait plus de 37 morts et des dizaines de blessés depuis que celles-ci ont réoccupé des villes et des villages qui sont sous contrôle total de l'Autorité palestinienne. Ces forces n'ont pas cessé d'occuper ces régions. Il convient de mentionner ici que le nombre total des martyrs palestiniens tués par les forces d'occupation depuis le début de la grande Intifada dépasse 720 personnes.

Le Groupe arabe évoque aussi la demande présentée par les États membres de l'Organisation de la Conférence islamique tendant à ce que le Conseil de sécurité tienne d'urgence une réunion en vue de prendre les mesures nécessaires pour assurer le retrait israélien complet et immédiat des zones qu'elles ont réoccupées dernièrement.

Dans ce contexte, le Groupe arabe juge regrettable que le Conseil de sécurité n'ait pas pris des mesures immédiates conformes aux obligations qui sont les siennes en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales et est fort mécontent de la faiblesse de la position exprimée dans le communiqué de presse, en particulier parce que celui-ci a été publié plus de deux jours après la demande tendant à ce que les mesures nécessaires soient prises immédiatement.

Compte tenu de ce qui précède, le Groupe arabe demande instamment au Conseil de sécurité d'étudier d'urgence la situation actuelle et d'adopter la résolution qui s'impose en la matière, notamment en ce qui concerne le retrait immédiat et complet des forces d'occupation israéliennes.



Je vous serais obligé de bien vouloir appeler l'attention des membres du Conseil sur la présente lettre et de faire distribuer celle-ci comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Grande Jamahiriya  
arabe libyenne populaire et socialiste,  
Président du Groupe arabe  
(*Signé*) Abuzed O. **Dorda**

---